

DÉNOMBREMENT DE 1931

LISTE NOMINATIVE

DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE *Bremécourt*

La liste nominative des habitants de la commune doit comprendre tous les habitants qui résident habituellement dans la commune, c'est-à-dire qui y habitent le plus ordinairement, qu'ils soient ou non présents au moment du recensement.

Il y a donc lieu d'y inscrire tous les individus, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur condition, qui ont dans la commune un établissement permanent, une habitation personnelle ou de famille ; et il n'y a pas lieu de distinguer s'ils y sont anciennement ou nouvellement établis, s'ils sont Français ou étrangers.

La liste nominative sera établie à l'aide des feuilles de ménage, qui donnent : 1° dans la première section, les habitants résidents, présents dans la commune au moment du recensement ; 2° dans la deuxième section, les habitants qui résident habituellement dans la commune, mais qui en sont momentanément absents.

Il ne faudra pas transcrire sur la liste nominative les noms portés dans la troisième section de la feuille de ménage (hôtes de passage), puisqu'ils se rapportent à des personnes qui ne résident pas dans la commune.

Il n'y faudra pas non plus inscrire les noms des individus qui appartiennent aux catégories de population comptées à part conformément à l'article 2 du décret du 31 octobre 1930 (militaires, marins, détenus, élèves internes, etc.) ; ces individus figureront seulement numériquement dans le cadre spécial qui termine la liste nominative (cadre B, page 8 du modèle).

ON DOIT INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE, ALORS MÊME QU'ILS N'AURAIENT PAS DE DOMICILE À EUX PROPRE OU QU'ILS SERAIENT MOMENTANÉMENT ABSENTS :

Les officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe dans les casernes ou quartiers, ainsi que les employés attachés aux établissements militaires ;

Les gendarmes ; les préposés des douanes ;

Le personnel fixe des établissements désignés dans l'article 2 du décret du 31 octobre 1930, tels que directeurs, économes, surveillants, professeurs, employés, gardiens, concierges, gens de service ;

Les membres des congrégations religieuses attachés à demeure à des établissements hospitaliers ou d'instruction dans la commune ;

Les ouvriers domiciliés dans la commune qui travaillent momentanément au dehors ;

Les malades résidant habituellement dans la commune et qui sont momentanément dans un hôpital, un sanatorium, un préventorium ou une maison de santé ;

Les élèves externes des établissements d'instruction publics et privés si leurs parents ou tuteurs résident dans la commune.

ON NE DOIT PAS INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE QUOIQUE PRÉSENTS :

Les militaires et marins casernés dans la commune (à l'exception des officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe, et des gendarmes) ;

Les personnes en traitement dans les sanatoriums et préventorios antituberculeux, dans les asiles nationaux de convalescents et de convalescentes et ne résidant pas habituellement dans la commune ;

Les détenus dans les maisons centrales de force et de correction, les maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles, les maisons d'arrêt, de justice et de correction ;

Les vieillards, les indigents, les infirmes et les aliénés, recueillis dans les dépôts de mendicité, les asiles et les hospices ;

Les élèves internes des établissements d'instruction publics et privés, lycées, collèges communaux, écoles normales primaires, écoles spéciales, séminaires, maisons d'éducation et écoles publiques ou privées avec pensionnaires ;

Les membres des communautés religieuses (à l'exception de ceux qui sont détachés d'une manière permanente au service des hospices ou des écoles dans la commune) ;

Les ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics ;

Les individus exerçant des professions ambulantes ;

Les marins des canaux et des rivières qui n'ont d'autre habitation que leur bateau, et généralement tous les individus qui ne sont dans la commune qu'en passant et avec l'intention de retourner à leur résidence habituelle.

EXPLICATION SUR LE MODE DE FORMATION DE LA LISTE NOMINATIVE.

Chaque case ne portera qu'une seule inscription, de telle sorte que chaque page renferme trente noms, ni plus, ni moins, sauf la dernière. Les noms devront être lisiblement écrits.

Colonnes 1 et 2. — Les noms des quartiers, sections, villages, hameaux ou rues seront écrits de manière à se trouver en regard des noms des individus qui sont les habitants de chacune de ces parties de la commune. On doit, en général, commencer le dénombrement par la partie centrale ou principale, le chef-lieu ou le bourg ; de là on passera aux dépendances principales, puis aux habitations éparses. Dans les villes, on procédera par rues, quartiers, faubourgs, dans l'ordre alphabétique des rues.

Colonnes 3, 4 et 5. — On procédera par maison ; dans chaque maison, par ménage. Il y aura pour chaque maison un numéro, qui sera le même pour tous les ménages qu'elle renferme. Chaque ménage se distinguera également par un numéro d'ordre. On ouvrira devant chaque numéro une accolade assez grande pour comprendre tous les individus d'un même ménage.

Colonnes 6 et 7. — On inscrira d'abord le chef de ménage, homme ou femme, puis la femme du chef, puis ses enfants, s'il en a ; puis les ascendants, parents ou alliés faisant partie du ménage ; enfin, les domestiques, les employés et les ouvriers qui vivent en commun avec la famille.

Colonne 11. — On fera connaître dans cette colonne la situation de chaque individu par rapport au ménage dont il fait partie, c'est-à-dire qu'on indiquera s'il en est le chef ou l'un des membres, s'il y appartient en qualité de parent ou d'allié, ou seulement comme employé ou domestique à gages.

DESIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS	PHÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons. Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
des quartiers, villages ou hameaux	des rues dans les villes.	des maisons.	des hameaux.	des individus.	DE FAMILLE		de NAISSANCE.	de NAISSANCE.	NALITÉ	par RAPPORT ou chef de ménage.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
		1		1	Bondiau	Camille	1886	Tremicourt	Français	chef	Maréchal	Patron
			1	2	Bondiau	Louisa	1891	Bormelle	"	femme		
				3	Bondiau	Pierre	1914	Tremicourt	"	fil	Maréchal	Bondiau
				4	Bondiau	Ternande	1916	Bormelle	"	fil		
		2		1	Stour	jean	1896	"	"	chef	ouv agricole	Bouilliant
				2	Stour	Martha	1893	Péligon	Belge	femme		
			1	3	Stour	Georges	1920	Montbail and	Français	fil		
				4	Stour	Maurice	1923	Montbail and	"	fil		
				5	Stour	René	1925	Reilly	"	fil		
				1	Lesieur	Gaston	1891	La Bresse	"	chef	ouv agricole	Bouilliant
				2	Lesieur	Henriette	1906	Plessieu	"	femme		
				3	Lesieur	Robert	1921	La Bresse	"	fil		
			2	4	Lesieur	Raymond	1920	"	"	"		
				5	Lesieur	André	1926	"	"	"		
				6	Lesieur	Charles	1922	"	"	"		
				7	Lesieur	Germaine	1928	Bormelle	"	fil		
		3		1	Ropars	Joseph	1863	Plémar des	Français	chef	journalier	Bouilliant
			1	2	Ropars	Jeanne	1869	Trugny	"	femme		
				3	Tonturiers	Jean	1929	Paris	"	nourissin		
		4		1	Caudron	Eugène	1889	Le Tréport	"	chef	ouv agricole	Bouilliant
				2	Caudron	Eugénie	1893	Paris	"	femme		
		5		1	Bondiau	Maria	1864	Bormelle	"			
		6		1	Bouturier	Henri	1906	Tremicourt	"	chef	Cultivateur	Patron
				2	Bouturier	Angèle	1906	Montbail ville	"	femme		
		7		1	Bequaux	Jules	1907	Trugny	"	chef	ouv agricole	Bouilliant
			1	2	Bequaux	Paullette	1918	Envergnon	"	femme		
		8		1	Jourdain	Marcel	1892	Chemise court	"	chef	ouv agricole	Bouturier
				2	Jourdain	Yvonne	1899	Tremicourt	"	femme		
				3	Jourdain	Adrien	1925	Tremicourt	"	fil		
				4	Jourdain	Gisèle	1929	Tremicourt	"	fil		

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.
des quartiers, villages ou hameaux	des rues dans les villes.	des maisons	des ménages,	des enfants,								Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
1	2	3	4	5	DE FAMILLE		de NAISSANCE.	de NAISSANCE.	NALITÉ	par RAPPORT au chef de ménage.		13
		9	1	1	Muehon	Charles	1886	Chabaise	français	chef	ouv agricole	Bouillant
			2		Muehon	Regina	1871	Bouchay	"	femme		
		10	1	1	Marwax	Edouard	1888	Fontoise	"			
		11	1	1	Bohez	Valentin	1875	edelfhem	Belge	chef	clayon	Duthauil
			2		Bohez	Marie	1888	Maur	française	femme		
			3		Bohez	Abasal	1901	Gouspang	"	fil		
			4		Bohez	Georgette	1925	Orsmill	"	fil		
		12	1	1	Tournice	Barthelamy	1866	Cornailles	"	chef	Garde champêtre	
			2		Tournier	Louise	1871	Albays	"	femme		
			3		Ozanne	Pauline	1850	Albays	"	elle mène		
		13	1	1	Toucart	Paul	1884	fontaine	"	chef	Maraisier	Patron
			2		Toucart	Charlotte	1886	Chunant	"	femme		
			3		Toucart	Roger	1912	Fremicourt	"	fil		
		14	1	1	Couturier	Alphonse	1865	Cornailles	"	chef	Cultivateur	Patron
			2		Couturier	Thérèse	1872	Fremicourt	"	femme		
			3		Couturier	Alphonse	1895	Cornailles	"	fil	Cultivateur	
			4		Couturier	Pauline	1896	Maur	"	luc		
		15	1	1	Lue	Paul	1879	Fremicourt	"	chef	Epicier	
			2		Lue Sargent	Ernestine	1887	Fremicourt	"	femme		
			3		Lue	Paullette	1926	"	"	enfant		
		16	1	1	Bouillant	Lucien	1894	"	"	chef	Agriculteur	Patron
			2		Bouillant	Elisabeth	1899	Briancourt	"	femme		
			3		Bouillant	Jean	1921	Fremicourt	"	enfant		
			4		Bouillant	Roger	1922	"	"	"		
			5		Dujardin	Antoinette	1914	Stury	"	Cuisinière	Cuisinière	Bouillant
			6		Euzanne	Vital	1895	français	"	domestique	ouv agricole	Bouillant
			1	1	Edé	Abel	1880	Maur	"	chef	ouv agricole	"
			2		Edé Jean Baptiste	Denise	1887	Liancourt	"	femme		
			3		Edé	Gorges	1912	Lourly	"	fil	ouv agricole	"
			4		Edé	Abel	1917	Paris	"	"		

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.
des quartiers, villages ou hameaux	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE.	de	de	NALITÉ	par RAPPORT au chef de ménage.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
					5 Loriot	Denise	1884	Tréméac	France	enfant	
					6 Loriot	Bernard	1887	"	"	"	
					7 Loriot	Gaquelme	1888	"	"	"	
					8 Hadt	Thérèse	1908	Albion	"	employé	ou agricole
					9 Hadt Juay	Marcelle	1911	Tréméac	"	Domestique	"
					10 Ruck	Henri	1885	Eller	Allemagne	"	ou agricole
					11 Le long	Alcegauche	1889	Tréméac	France	"	"
					12 Fichet	Lois	1887	Perillac	"	"	"
29					1	Vanden Bosch	William	1888	Andelberg	Hollande	chef
					2	Vanden Bosch	Isabelle	1887	Andelberg	"	femme
					3	Vanden Bosch	Cornille	1916	Melissan	"	fil
					4	Vanden Bosch	Catharine	1917	"	"	"
30					1	Hault	Marie	1868	Tréméac	"	"
32					1	Légrand	Georges	1900	Tréméac	"	chef
					2	Légrand	Armandine	1902	Meroux	"	femme
					3	Légrand	Helene	1922	Tréméac	"	fille
					4	Légrand	Maurice	1924	"	"	fil
					5	Légrand	Jean	1929	"	"	fil
35					1	Desrats	Lucie	1885	Tannes	"	chef
					2	Desrats	Loise	1916	Cezanne	"	fille
36					1	Vailliant	Marcel	1856	Holoy	"	chef
37					1	Cog	Achille	1881	Longes	"	chef
					2	Cog	Paul	1886	Tréméac	"	femme
					3	Cog	Marina	1908	Tréméac	"	fil
					4	Montreille	Jean	1857	Eriny	"	Domestique
					5	Amelot	Paul	1904	Tréméac	"	"
38					1	Picot	Delphin	1856	Tréméac	"	chef
					2	Picot	Marie	1857	"	"	femme
					3	Picot	Camille	1897	"	"	fil
39					1	Picot	Armandine	1852	"	"	chef

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION			Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscris : patrons.
des quartiers, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des hameaux.	des industries.	DE FAMILLE.		de	de	NALITÉ	RAPPORT ou chef de ménage.	PROFESSION		Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
		40		1	Floucau	Louis	1867	Endelghes	Trénieus	chef	Berger	Bouilliant	
				2	Floucau Gally	Alexandrine	1878	Roroy	"	femme			
				3	Floucau	Clémence	1903	Théméricourt	"	filles			
		41		1	Sergent	Zéphirin	1857	Théméricourt	"	chef			
				1	Vion	Fernand	1893	"	"	chef	ouv. agricole	Bouilliant	
				2	Vion Gresset	Marie	1910	Brionchy	"	femme			
				3	Vion	Odette	1930	Théméricourt	"	filles			
		42		1	Le Tellier	Louis	1860	"	"	chef			
				2	Le Tellier Dubet	Camille	1865	Dony	"	femme			
		43		1	Guay	Auguste	1880	Jay les	"	chef	ouv. agricole	Bouilliant	
				2	Guay	Marie	1881	Théméricourt	"	femme	nourrice		
				3	Guay	Lucienne	1923	Jay les	"	filles			
				4	Berthelot	Jean	1930	Théméricourt	"	nourrisson			
				1	Gresset	Arthur	1878	S. Quentin	"	chef	ouv. agricole	Bouilliant	
				2	Tecqueur	Eugénie	1885	Théméricourt	"	filles			
				3	Gresset	Paul	1915	Théméricourt	"	filles	ouv. agricole	Bouilliant	
				4	Gresset	Simone	1918	Théméricourt	"	filles			
		44		1	Siméon	Louis	1905	Théméricourt	"	chef	ouv. agricole	Cog	
				2	Siméon Mallet	Blanche	1911	Théméricourt	"	femme			
				3	Siméon	Edmond	1928	"	"	filles			
		45		1	Mallet	René	1885	"	"	chef	charron	Varuette	
				2	Mallet Abaze	Lucie	1888	Marines	"	femme			
				3	Mallet	Alexandre	1916	Théméricourt	"	filles	charron	Varuette	
		46		1	Varuette	Joseph	1860	Comailles	"	chef	charron	Patron	
				2	Françon	Robert	1900	Champ	"	gendre	Marichal	Varuette	
				3	Françon Varuette	Lucie	1896	Comailles	"	filles			
				4	Françon	Jean	1928	Théméricourt	"	petit-fils			
		47		1	Leclerc	Louis	1859	Dichy	"	chef			
				2	Clément	Angéline	1909	Erment	"	petite fille	Institutrice		
		48		1	Françon	Jean	1885	Phuquet	"	chef	ouv. agricole	Bouilliant	

DESIGNATION		NUMÉROS par QUARTIERS, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO.	SITUATION	PROFESSION	
des quartiers, villages ou hameaux	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménage.	des individus.	DE FAMILLE		de	de	NALITÉ	par RAPPORT ou chef de ménage.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
				2	Jeanne Jeffrey	Anne Marie	1890	Pléguen	Française	femme		
				3	Liane	Maria	1921	Trémecy	"	fille		
49		1	1	1	Meurier	Jeepold	1864	Monville	"	chef	charutier	Bouillant
				2	Maurin	Féline	1873	Argentan	"	femme		
				1	Ruthieriez	Jean	1903	Jacelle	Polonais	chef	ouv agricole	Bouillant
				2	Ruthieriez	Maria	1906	Graviers	"	femme		
50				1	Brulliant	Emma	1873	Briançon	Française	chef		
				2	Lane	Joseph	1858	"	"	Domestique	journalier	Bouillant
				3	Warrenburg	Marthe	1912	"	"	"	luisinière	"
51				1	Legrand	Simé	1865	"	"	chef	Cultivateur	Patron
				2	Le Mer	Emile	1901	Us	"	gendre	Abazen	Dutheil
				3	Le Mer Legrand	Véra	1904	Trémecy	"	fille		
				4	Brucze	Lucien	1914	Trémecy	"	petit fil	ouv agricole	Legrand
				5	Brucze	Genevieve	1924	"	"	petite fille		
				6	Le Mer	Simone	1930	"	"	causée petite fille		
52				1	Marin	Joseph	1901	Glandeville	"	chef	monteur	PTT
				2	Marin Durand	Amélie	1882	Dunat	"	femme		
				3	Durand	Françoise	1846	"	"	mère		
53				1	Legrand	Charles	1892	Bison	"	chef	Cultivateur	
				2	Legrandboulbi	Maria	1880	Trémecy	"	femme		
				3	Legrand	Jengette	1906	Trémecy	"	fille		
55				1	Marin	Joseph	1863	Guer	"	chef		
				2	Marin Luc	Maria	1865	Abaza	"	femme		
56				1	Florat	Marius	1898	Chémé saint	"	chef	ouv agricole	Forot
				2	Forat Legrand	Marguerite	1900	Trémecy	"	épouse		
				3	Forat	Daniel	1917	Trémecy	"	fil		
57				1	Bust	Lucene	1894	Birite	"	chef	journalier	PTT
				2	Bust Migout	Thise	1886	Us	"	femme		
				3	Binef	Daniel	1911	Cinville	"	beau fil	journalier	PTT
				4	Gesselin	Roger	1918	Cinville	"	beau fil		

DESIGNATION		NUMEROS par QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU ou FOR.			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIO-	SITUATION	PROFESSION	
des quartiers, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des cédages.	des individus.	DE FAMILLE		de de NAISSANCE.	de de N D'ARRIVÉE.	NALITÉ	par RAPPORT ou chef de ménage.		Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons, Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
				5	Briot	Alphonse	1906	Mozzy	Français	Beau fils	journalier	
59				1 { 1	Guglielmi	Pancrace	1856	Quasquas	Français	chef		
				2	Guglielmi-Duc	Louisa	1863	Paris	"	femme		
61				1 { 1	Mommirel	Baptiste	1880	Cormailly	"	chef	Cultivateur	Patron
				2	Mommirel	Beauche	1884	Framicourt	"	épouse		
				3	Mommirel	Benoit Henri	1916	"	"	fil	"	
				4	Mommirel	Pierrette	1917	"	"	fil	"	
				5	Mommirel	Janine	1918	"	"	"	"	
62				1 { 1	Villatte	Auguste	1880	Paris	"	chef	Relieur	Monsieur
				2	Bernard	Marie	1869	Deville	"	compagne		
63				1	Guilbert	Georges	1892	Arromville	"	chef	ouv agricole	Forêt
				2	Guilbert-Gault	Marie	1892	Nieu Rouen	"	femme		
				3	Guilbert	Georgette	1901	Framicourt	"	enfant		
				4	Guilbert	Roger	1903	"	"	"		
				5	Guilbert	Alain	1924	"	"	"		
				6	Guilbert	Gilberte	1930	"	"	"		
64				1	Beaune	Marie	1849	Montigny	"	chef		
				2	Bataille	Emilie	1883	Paris	"	niée		
				3	Morvan	Marquise	1900	Paris	"	nourisson		
				4	Amickault	Renée	1922	Paris	"	"		
				5	Alchaire	Marie Rose	1906	Paris	"	"		

RÉCAPITULATION

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF de la population inscrite sur la liste nominative et répartition de cette population en population agglomérée et population épars.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, sections ou rues.	NOMBRE				
	de MAISONS.	de MÉNAGES.	D'IN- DIVIDUS.	de FRANÇAIS.	D'É- TRANGERS.
1	2	3	4	5	6
1 ^{re} Quartiers, sections ou rue for- mant l'agglomération du chef- lieu.	64	62	201	191	10
TOTAL de la population agglomérée au chef-lieu	64	62	201	191	10
2 ^e Sections, villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population dite éparse.					
TOTAL de la population éparse					
Report de la population agglomérée au chef-lieu.					
TOTAL GÉNÉRAL de la po- pulation inscrite sur la liste nominative.					

B. — TABLEAU RÉCAPITULATIF des populations comptées à part en exécution de l'article 2 du décret du 31 octobre 1930.

CATÉGORIE DE POPULATION	NOMBRE		
	D'IN- DIVIDUS.	de FRANÇAIS.	D'ÉTRAN- GERS.
1	2	3	4
Militaires et marins des armées de terre et de mer logés dans les casernes et quartiers.			
Personnes en traitement :			
Dans les sanatoriums et préventoriums antituberculeux.			
Dans les asiles nationaux de convalescents et de convales- centes.			
Détenus dans les			
Maisons centrales de force et de correction.			
Maisons d'éducation correctionnelle.			
Maisons d'arrêt, de justice et de correction.			
Individus recueillis dans les			
Dépôts de mendicité.			
Asiles d'aliénés.			
Hospices.			
Elèves internes des			
Lycées, collèges communaux et écoles nor- males primaires.			
Ecoles spéciales.			
Séminaires.			
Maisons d'éducation et écoles avec pensionnat.			
Membres des communautés religieuses, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des écoles.			
Ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics.			
TOTAL de la population comptée à part			

C. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-contre).	
Population épars (2 ^e section du cadre A).	
Population municipale.	
(TOTAL du cadre A).	
Population comptée à part, conformément à l'article 2 du décret du 31 octobre 1930. (Total du cadre B ci-dessus).	
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune	201
Dont	
présents le jour du recensement	197
absents le jour du recensement.	4

A. Viennecourt, le 20 Mars 1934.

Le Maire,



[Signature]